

# **ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE LA VILLE DE FRIBOURG**

**du mercredi 17 décembre 2025**

---

## **INVESTISSEMENT**

**Acquisition d'un nouveau  
tracteur forestier**

---

## **MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL**

**du mardi 28 octobre 2025**

## Table des matières

1	<b>Introduction</b> .....	1
2	<b>Investissement</b> .....	1
3	<b>Estimation des coûts</b> .....	2

## 1 Introduction

Le tracteur forestier actuellement en service au sein de la Bourgeoisie de Fribourg totalise 10'000 heures de fonctionnement et 11 années d'activité. A son remplacement, il aura atteint environ 11'000 heures et 12 ans, ce qui représente une utilisation intense dans des conditions difficiles, propres aux travaux en milieu forestier. Cette situation peut être comparée à celle d'un véhicule léger ayant parcouru plus de 300'000 kilomètres (facteur heures x 30), avec des coûts d'entretien croissants en maintenant le niveau d'utilisation actuel, soit environ 1'000 heures par année. En revanche, avec une diminution du nombre d'heures de travail, cette machine demeure un bon outil pour de plus petits travaux.

L'acquisition d'un nouveau tracteur forestier s'avère aujourd'hui indispensable. Cet outil est au cœur de des activités du secteur forêts, notamment pour :

- Le débardage du bois
- Le tri efficace des assortiments
- Le gain de temps et d'efficience dans les travaux forestiers
- L'amélioration de la sécurité des employés et des tiers
- Le respect des exigences techniques croissantes dans la filière bois
- La possibilité d'obtenir de nouveaux mandats grâce à une logistique moderne et performante.

Investir dans un nouveau tracteur forestier permettra de poursuivre nos missions avec professionnalisme, tout en réduisant les risques techniques et financiers liés à une machine vieillissante.

## 2 Investissement

Le but de cet investissement n'est pas de remplacer notre tracteur forestier actuel HSM 904, mais bien de compléter notre parc par l'acquisition d'une nouvelle machine. Ainsi, la Bourgeoisie de Fribourg disposerait de deux tracteurs forestiers, ce qui renforcerait notre capacité opérationnelle et notre flexibilité sur le terrain.

L'actuel HSM 904, déjà entièrement amorti, resterait en service à raison d'environ 200 heures par an. Il pourrait être affecté à des travaux spécifiques, notamment pour suivre une équipe forestière lors des coupes ou réaliser des prestations ponctuelles pour des tiers.

Le HSM 904 reste une machine performante, compacte et maniable, particulièrement bien adaptée aux interventions en zone urbaine, comme en Ville de Fribourg, ou dans des terrains exigeants tels que la Vallée du Gottéron.

Cependant, cette machine ne convient plus pour un usage intensif en forêt, notamment pour le débardage permanent, en raison de sa répartition du poids sur 4 pneus, ce qui engendre un grand tassemement du sol en raison du manque de gel hivernal.

Le nouveau tracteur forestier devra donc impérativement être équipé des éléments suivants :

- **6 roues**, pour permettre de réduire significativement le tassemement du sol, un enjeu important dans la gestion durable des forêts.
- **2 câbles d'abattage avec treuil**, ce qui le rendra parfaitement adapté au débardage de longues grumes.
- **1 panier intégré** pour optimiser pour le transport des assortiments courts. Cette pratique est de plus en plus répandue dans les exploitations modernes. L'intégration d'un panier représente également un gain de temps et d'argent important. Contrairement à des déplacements multiples avec seulement deux grumes, le panier permet de transporter un volume plus important par passage, optimisant ainsi le rendement du débardage et réduisant le nombre de trajets nécessaires sur le layon.
- Le nouveau tracteur forestier devra pouvoir servir aux coupes destinées au déchiquetage. Ce type d'exploitation est en forte croissance ces dernières années.

- **1 grappin scie** qui permettra au machiniste de couper les assortiments directement depuis la cabine. Cette fonctionnalité augmentera considérablement l'efficacité lors des coupes de bois, en réduisant les manipulations manuelles et en améliorant la sécurité des opérations.



Illustration, à titre d'information, du type de tracteur forestier souhaité

### 3 Estimation des coûts

L'estimation des coûts a fait l'objet d'un examen approfondi. Sur la base des prix actuellement en vigueur, l'investissement est estimé à +/- 10 % CHF 660'000.- TTC.

Le financement sera entièrement assuré par un établissement bancaire.

Un amortissement comptable sera appliqué durant 10 ans selon les normes MCH2, soit 10 % par année, à compter de l'année qui suit la fin de l'investissement.

### 4 Marchés publics

L'acquisition de ce tracteur est soumise aux règles des marchés publics. La valeur seuil de CHF 250'000.- étant atteinte, elle fera l'objet d'une procédure ouverte.

**Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :**

- L'approbation d'un crédit d'engagement s'élevant à CHF 660'000.- TTC pour l'acquisition d'un nouveau tracteur forestier pour le Centre forestier de La Corbaz.